

ABONNEMENT.

Sauumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30. Faits divers... 75. RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et de droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

1er Octobre 1883.

Arrivée de S. M. Alphonse XII.

A LA FRONTIÈRE.

Samedi, à onze heures et demie, le train dans lequel se trouvait S. M. le roi Alphonse XII, venant de Bruxelles, a franchi à Faingnies la frontière française.

Le Roi a été reçu à la frontière par M. le général Pittié, aide de camp du Président de la République, chef de sa maison militaire, et par le lieutenant-colonel Lichtenstein, partis vendredi de Paris pour aller au-devant de l'auguste voyageur et lui présenter les compliments de bienvenue de M. Grévy.

Le préfet du Nord, M. Cambon, s'était rendu également à Faingnies, où les troupes commandées par le général commandant la division militaire ont rendu les honneurs à Sa Majesté.

Après avoir stationné pendant environ un quart d'heure à Faingnies, le train royal a pris la direction de Paris.

PARIS. — L'ATTITUDE DE LA FOULE.

Vers une heure et demie, de nombreux curieux se massent sur la place en face de la gare et dans les rues environnantes.

Une certaine agitation semble exister dans la foule.

Un incident assez piquant se produit. Un train de banlieue est pris pour le train royal et les voyageurs qui en descendent sont l'objet d'une manifestation presque ironique.

LA TROUPE.

A 2 heures, la foule augmente dans des proportions invraisemblables. Les gardes de Paris à cheval viennent prendre place; ils sont suivis bientôt par un bataillon de la garde, précédé de la musique qui jouera l'hymne national espagnol au moment où le Roi descendra de wagon.

A 2 heures 1/2, le 7e cuirassiers arrive et se range en bataille sur le boulevard Denain.

On voit sur ce boulevard les socialistes espagnols divisés en trois groupes bien distincts. Des individus munis de bancs les louent fort cher. Toutes les fenêtres des maisons sont occupées, et débits et cafés regorgent de consommateurs.

LA MANIFESTATION RÉPUBLICAINE.

Disons-le à la honte des républicains parisiens, quelques coups de sifflet ont retenti à l'arrivée des cuirassiers.

A 2 heures moins un quart, une poussée se produit.

La police aidée des gardes à cheval fait évacuer la chaussée; en une minute les arbres sont couverts de grappes humaines. Le 403e et le 404e de ligne, musique et drapeau en tête, occupent les rues Saint-Quentin et de Dunkerque.

A 3 heures, le général Pittié et M. Camescasse entrent dans la gare.

La foule devient houleuse et plus compacte. Elle peut être estimée de 12 à 15,000 personnes.

ARRIVÉE DE M. GRÉVY.

A 3 heures 1/2, le Président de la République accompagné de sa maison militaire, les ministres, le gouverneur de Paris, le général commandant la place de Paris, les préfets de la Seine et de police, M. Mollard, introducteur des ambassadeurs à Paris, sont arrivés en voiture.

M. Grévy, en simple habit noir, portait le grand cordon de la Légion-d'Honneur et la Toison-d'Or qu'il a reçue l'année dernière.

Les ministres, à l'exception de ceux de la guerre et de la marine, étaient en habit noir. Tous les autres personnages faisant partie du cortège officiel étaient en costume.

ARRIVÉE DU TRAIN ROYAL.

A trois heures quarante, le train royal est entré en gare. Le wagon-salon était occupé par S. M. Alphonse XII, en uniforme de capitaine général de l'armée espagnole.

Le Roi portait le grand cordon de la Légion-d'Honneur.

LE DÉPART DE LA GARE.

Le Roi et sa suite se sont rendus après l'arrivée du train dans le salon décoré spécialement pour la circonstance, où l'attendaient M. Grévy et les personnages officiels. M. Grévy a adressé au Roi quelques paroles de bienvenue auxquelles Sa Majesté a répondu avec une bonne grâce parfaite.

Alphonse XII est monté ensuite en voiture accompagné de MM. Challemel-Lacour, Jules Ferry, le général Pittié et le duc de Fernan Nunez.

SIFFLETS ET BOUSCULADE.

Au moment où le roi Alphonse a paru, la manifestation organisée par les républicains s'est produite avec une violence inouïe.

Des sifflets sont partis du sein de la foule, de façon à couvrir presque le bruit des musiques.

Il faut dire qu'on signalait, depuis la veille, des agents qui parcouraient les quartiers populaires pour embaucher des gens sans aveu.

Le cortège a été coupé en trois dès sa sortie de la gare, de sorte que le défilé a eu lieu au milieu des embarras de la circulation qui n'avait pu être interdite.

Quelques braillards ont tenu leurs promesses, criant: Vive le roi uhlan!

M. Jules Grévy a paru très-décontenancé, il a porté la main à sa bouche, ne sachant quelle attitude garder. M. Ferry a froncé le sourcil, mais les sifflets et les cris ont redoublé.

Pendant ce temps-là, d'honnêtes gens écourés ont vivement reproché aux siffleurs l'indignité de leur conduite. Des paroles, on en est venu aux coups, et une forte bousculade s'est produite.

En même temps, le canon tonnait et le signal du départ a été donné.

Les manifestants s'étaient portés sur tous les points du passage du cortège et l'ont accueilli par un débordement de sifflets et de cris injurieux.

Inutile d'ajouter que toute la population parisienne honnête a protesté contre une manifestation que rien ne saurait excuser.

A L'AMBASSADE.

Sa Majesté est restée quelques instants seulement à l'ambassade. Elle l'a quittée à 5 heures, se rendant à l'Elysée où l'attendaient M. et M^{me} Grévy.

La Journée d'hier.

Hier dimanche, à onze heures précises, don Alphonse, accompagné de l'ambassadeur d'Espagne, du ministre des affaires étrangères et du personnel de l'ambassade, s'est rendu à la chapelle de la rue Las Cases.

Les principales notabilités de la colonie espagnole et le colonel de Lichtenstein, représentant M. Grévy, sont entrés dans la chapelle à la suite du Prince.

La décoration de la chapelle est très-simple, mais l'autel, couvert de fleurs, est éclairé par de nombreux cierges.

A l'extérieur, M. Caubet dirige lui-même les escouades d'agents chargés du service d'ordre. M. Peraldi, officier de paix du septième arrondissement, lui prête son concours.

La messe terminée, don Alphonse a regagné sa voiture et a été respectueusement salué par les habitants du quartier réunis dans la rue Las Cases.

Rentré à l'ambassade dans son landau, don Alphonse a immédiatement changé de voiture. Accompagné du chef de sa maison militaire, le général Blanco, il est monté dans un coupé et est immédiatement ressorti.

Le prince, après avoir parcouru la ligne des boulevards, est rentré pour déjeuner à l'ambassade.

Dans la nuit, à la suite d'une correspondance échangée entre l'ambassade d'Espagne et le palais de l'Elysée, la chasse à Marly a été complètement décommandée.

LE DÎNER DE L'ÉLYSÉE.

En ce qui concerne le dîner que le Président Grévy doit offrir ce soir à don Alphonse, voici les derniers renseignements que nous avons pu nous procurer: A l'ambassade d'Espagne, on laisse parfaitement entendre

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

Dès les premiers mots, maître Wolfram avait laissé voir son embarras, la pâleur remplaça le cramoisi de ses joues; il n'osait regarder Giovanna.

— Il s'est passé bien des années depuis ce triste événement, dit-il, d'une voix embarrassée, laissez-le donc dans l'oubli.

— Non, j'ai un devoir à remplir.

Il parut réfléchir; puis, après quelques instants: — N'avez-vous pas de devoirs envers Anna?

— Que puis-je faire, puisque vous me défendez de la voir?

Il parcourut deux fois la pièce d'un air pensif et se plaça en face de Giovanna: — Vous m'avez toujours mal jugé; dit-il, et je vous ai toujours considérée comme une ennemie que je devais éloigner de ma nièce. Je serais tout disposé à vous laisser approcher d'elle, si j'étais sûr que vous ne feriez pas un mauvais usage de l'influence dont vous jouissez sur son esprit.

— Vous seriez là pour en juger.

Il était très-hésitant, les paroles ne sortaient que péniblement de sa bouche. Il reprit avec un soupir: — Ah! vous pourriez nous rendre un grand service à elle et à moi, si vous pouviez, ou plutôt si vous vouliez la ramener à la raison.

— Elle y est donc rebelle?

— Oui, figurez-vous qu'elle prétend qu'on n'a pas tenté de l'assassiner, que c'est elle-même qui s'est frappée. Je ne puis lui arracher cette idée, n'est-ce pas absurde?

— Assurément, et vous voudriez qu'on lui persuadât que le coup de poignard lui a été porté par cet étranger?

— C'est la vérité, la vérité ne peut être que là. Sans cela il faudrait admettre qu'Anna, ma nièce, une jeune fille sur laquelle j'ai veillé comme sur la prunelle de mes yeux, s'est éprise de cet aventurier et quelle s'est tuée par désespoir de son arrestation. Vous voyez bien que c'est impossible. Songez donc au scandale qu'en résulterait pour elle et pour cette maison.

— Et vous ne voulez pas que le nom respecté de maître Wolfram serve de pâture à la malignité publique?

— Non.

— Puis, l'entêtement inqualifiable d'Anna présente un autre inconvénient. Franz s'est juré que sa main et sa fortune n'appartiendraient pas à un autre qu'à lui; il ne pourrait plus, sans compro-

mettre sa réputation de galant homme, l'épouser. Il ne vous pardonnerait pas sa déception.

— Cela me touche peu, je ne le crains pas.

— Vous avez tort; ceux qui le connaissent savent qu'il est homme à ne négliger aucun des moyens de vengeance dont il dispose.

Le pauvre homme était très-perplexe; il redoutait le scandale, l'éclat des débats qui pourraient bien sortir des limites du fait qui était en cause. Il ne redoutait pas moins la rancune de Franz, mal résigné à la ruine de ses espérances.

Giovanna prenait plaisir à entretenir ses transes; elle le laissa quelques instants méditer ses terreurs, puis reprit:

— Écoutez, maître Wolfram, je crois être toute-puissante sur l'esprit d'Anna, je crois aussi que vous voudriez l'amener à accepter l'explication suivante, qui est, bien entendu, la véritable. M. Charles, guidé par une basse jalousie et peut-être par quelque autre mobile également inavouable, a tenté de l'assassiner. La victime, jeune fille très-impressionnable, peut-être un peu romanesque, sous le coup d'une commotion violente, s'est imaginée qu'elle avait tenté de se suicider; il n'est pas impossible d'admettre un mouvement de pitié pour le meurtrier; mais une parole persuasive est parvenue à rétablir la lumière dans son cerveau malade, à lui démontrer que cette hypothèse a l'inconvénient d'être invraisemblable et joint celui

d'être périlleuse pour sa réputation. N'est-ce pas cela?

— Oui, c'est bien cela; si vous réussissez, je vous serai éternellement reconnaissant.

— Conduisez-moi donc auprès d'elle.

— Et votre voyage?

— Je l'ajournerai.

Anna était encore très-faible, mais en voie de guérison, le péril était à peu près passé. En voyant entrer sa nourrice avec son tuteur, la joie brilla dans ses yeux. Giovanna la prit dans ses bras, lui dit quelques mots à l'oreille et lui glissa un papier dans la main. Ce fut l'affaire d'un instant; puis se relevant:

— Oh! ma pauvre chérie, qui aurait prévu que ce misérable aurait tenté de l'assassiner! Je te disais bien que tu serais victime de ta confiance. Heureusement tu seras bientôt en mesure de te venger et d'accabler le meurtrier du poids de ton témoignage. Que me disit donc maître Wolfram, que dans l'égarément de la raison tu avais parlé de suicide! Y pensais-tu, pauvre folle! Que dirait-on dans le monde?... Il faudrait te cacher à tous les yeux... Cette seule pensée me fait frémir; mais je savais bien que tu ne persisterais pas. Voyez, maître Wolfram, elle a retrouvé son sang-froid, elle se rend compte de la situation.

En effet, Anna semblait se laisser convaincre; elle ne faisait pas d'objections; pensive et recueill-

que si DON ALPHONSE EST ENCORE CE SOIR A PARIS, IL DINERA A L'AMBASSADE, où plusieurs personnages sont, dit-on, invités.

D'autre part, à l'Elysée, M. Grévy attend toujours le Prince qui, à trois heures de l'après-midi, ne lui avait pas encore fait dire qu'il ne se rendrait pas à son invitation.

LES EXCUSES DE M. GRÉVY.

A la suite d'un conseil tenu à l'Elysée, il a été convenu que M. Grévy se rendrait auprès de don Alphonse pour lui présenter officiellement des excuses.

A 4 heures précises, M. Grévy est arrivé à l'hôtel de l'ambassade d'Espagne et a été immédiatement reçu par le Prince auquel il a adressé les paroles suivantes :

« Je viens au nom de la France vous prier de ne pas la confondre avec des misérables qui ont compromis sa vieille renommée par des démonstrations que je répudie.

« Malheureusement nos lois sont impuissantes à réprimer de pareilles manifestations.

« Je prie Votre Majesté de nous donner une nouvelle preuve de sa généreuse amitié en assistant au banquet qui réunit, ce soir, tout le gouvernement à ma table.

« Et vous verrez là le véritable sentiment de la France.

Don Alphonse a répondu :

« Etant venu en France, pénétré de sentiments amicaux, je consens, Monsieur le Président, à donner à la France le nouveau témoignage de ma cordiale amitié.

« Mais vous souffrirez qu'après ce dernier témoignage, JE RÉSERVE TOUTE MA LIBERTÉ D'ACTION. »

Après cet entretien, le Président de la République est revenu à l'Elysée à 4 h. 20.

LE ROI A L'ÉLYSÉE.

Alphonse XII, en uniforme, partit à cinq heures et demie pour l'Elysée dans un landau. Pendant le trajet, sur l'esplanade des Invalides surtout, les violences outrageantes recommencèrent de plus belle. On n'avait pas donné d'escorte au Roi !

Il fallut, pour protéger sa voiture, que les agents de police, accourus dans un moment critique, donnassent des coups de poing.

Sur la place de l'Elysée, quand la voiture déboucha, cinq mille personnes crièrent : « Vive la République ! »

INCIDENTS DIVERS.

Pendant que quelques centaines de voyous parcouraient les rues de Paris en vociférant des outrages contre le Roi, pendant que la police laissait vendre sur les boulevards d'ignobles placards injurieux, les honnêtes gens se concertaient pour aviser à une protestation.

Une réunion des sénateurs et des députés espagnols présents à Paris a eu lieu au Grand-Hôtel. On y a voté une adresse au Roi. Les signataires prient Sa Majesté de quitter Paris au plus tôt.

Dans la soirée, les carlistes ont fait dire à l'ambassade que l'un d'eux accompagne-

lie, on eût dit qu'elle faisait effort pour voir clair dans ses idées, mais que la force de l'évidence la subjuguait peu à peu.

Elle ouvrit à peine la bouche pendant cette entrevue, mais les quelques paroles qu'elle prononça donnèrent à penser que, si la victoire à sa nourrice n'était pas complète, elle était bien près de l'être.

Giovanna retourna les jours suivants auprès de la jeune fille ; mais ses visites étaient courtes et maître Wolfram y assistait toujours. Anna ne cherchait plus à disculper Charles ; elle acceptait avec une docilité exemplaire la solution qu'on lui proposait. Giovanna avait l'esprit inventif, elle donna de l'événement une explication des plus plausibles à laquelle la jeune fille parut se rallier complètement.

Anna était entrée docilement dans le rôle qu'on lui traçait. Elle consentit même à recevoir Franz, et celui-ci put croire que les préventions qu'elle lui avait énergiquement exprimées s'étaient évanouies, et espérer qu'il trouverait en elle une épouse, sinon éprise de lui, du moins dévouée et soumise.

Maître Wolfram avait retrouvé sa gaieté et son appétit. Le procès qui allait s'ouvrir était certainement un ennui, mais un ennui désormais singulièrement mitigé. Il en prenait son parti depuis qu'il ne craignait plus que la déclaration d'Anna n'y apportât des complications et des interprétations

rait le Roi à la gare, pour protester contre l'injure faite en sa personne à la nation espagnole.

LE DÉPART DU ROI.

Toutes les fêtes, toutes les réceptions ont été contremandées.

S. M. Alphonse XII, après avoir visité son père à Epinay, a dû partir hier soir à huit heures, par la gare d'Orléans.

Chronique générale.

Le conseil des ministres, tenu samedi, a fixé au 22 octobre l'ouverture de la session extraordinaire de 1883.

M. WALDECK-ROUSSEAU A SAVENAY.

Il y a des gens qui se sont imaginé et qui s'imaginent encore que les opportunistes qui détiennent le gouvernement sont là pour écouter l'opinion et se conformer à ses désirs.

C'est une erreur grande.

Les ministres opportunistes n'entendent point jouer le rôle de simples instruments ; ils ne sont point des exécuteurs de la volonté du peuple, ce sont des professeurs.

Nous savions cela, nous l'avons dit souvent ; mais nous sommes bien aise de voir cette doctrine exposée gravement et officiellement dans le banquet politique de Bouvron, par M. le professeur Waldeck-Rousseau.

« Il y a dans le parti républicain, a dit ce ministre, des hommes sages qui approuvent toujours le gouvernement ; il y en a d'autres qui font de l'opposition et excitent dans le public une défiance regrettable à notre endroit. Evidemment, ces derniers ne comprennent pas l'usage de la liberté. Mais nous ne nous laisserons pas émouvoir par ces abus ; nous ne nous laisserons pas distraire par ces clameurs ; nous saurons, au delà de cette fumée, discerner notre route, défendant jusqu'au bout les principes et les intérêts de la coterie que nous avons l'honneur de représenter. »

Le discours du ministre-professeur Waldeck-Rousseau étant d'une vilaine longueur, nous avons dû le condenser en quelques lignes, opération qui, le débarrassant de ses vains ornements et de ses hypocrisies adroites, l'a réduit à la cynique profession de foi qu'on vient de lire.

Cette aventure n'est qu'une répétition. Les républicains parvenus au pouvoir n'ont jamais parlé autrement que M. Waldeck-Rousseau ; une fois assis sur un portefeuille, ils se considèrent comme des pontifes et ne comprennent que les applaudissements.

Pour eux, ceux qui sifflent sont de mauvais citoyens, des écoliers récalcitrants qu'ils mettraient volontiers au cachot.

Seulement, les ministres républicains sont des professeurs dont l'autorité n'est pas solide, et quand il y a conflit, ce sont leurs élèves qui les mettent à la porte.

C'est ce que nous aurons le plaisir de

dont les conséquences ne pouvaient se prévoir. Le procès suivrait sans incident son cours régulier, et aboutirait à un verdict que ratifierait le jugement déjà formulé par l'opinion publique contre Charles. Il n'y avait pas là de quoi troubler la sécurité de maître Wolfram.

Lorsque s'ouvrirent les débats, une foule énorme encombra la salle du tribunal et déborda sur la place voisine. Les regards se portaient sur Charles qui, calme, impassible, ne paraissait pas s'apercevoir de l'attention dont il était l'objet, sur Anna qui, encore très-pâle, tenait ses yeux baissés, absorbée dans ses réflexions, sur Franz qui, hautain et arrogant, triomphait d'avance de l'arrêt qui allait frapper son ennemi.

L'acte d'accusation, très-long, habilement rédigé, transformait en charges accablantes toutes les circonstances qui se rattachaient à la présence du Français à Nuremberg, le renfermait dans les mailles d'une dialectique tellement serrée qu'il ne semblait pas que la défense pût s'y frayer un passage. Le public l'accueillit avec une faveur marquée. La conclusion qui réclamait la peine capitale était dans tous les esprits.

(A suivre.) Louis COLLAS.

voir à la rentrée des classes parlementaires.

Les délégués du comité républicain socialiste du 40^e arrondissement se sont rencontrés à Bourges avec les deux députés du Cher qui venaient également prier M. Henri Brisson d'user de son influence auprès des membres du gouvernement pour convoquer les Chambres.

Il paraît que M. Henri Brisson, ayant été prévenu à l'avance de la visite qu'il allait recevoir, s'est prudemment esquivé.

Le travail nécessaire par la conversion des rentes 5 0/0 est terminé ; les employés supplémentaires chargés de ce travail viennent d'être licenciés.

La dernière assise de pierre du palais des Tuileries a disparu vendredi. Le vaste emplacement de l'édifice incendié est complètement débarrassé de toute espèce de construction.

POLICE ET SÉCURITÉ.

La Patrie citait dernièrement un singulier exemple de la manière dont nos gouvernants entendent l'administration. Le service des forêts qui, ayant 400,000 hectares de moins à gérer qu'en 1869, trouve le moyen de dépenser 4 millions et demi de plus.

Cet exemple n'est pas isolé. On pourrait même affirmer que c'est aujourd'hui la règle générale. Tous les services publics nous coûtent plus cher qu'autrefois. Sont-ils mieux assurés ?

Le curieux travail de M. Edmond Blanc sur le Budget de la France, auquel nous avons déjà fait de fréquents emprunts, nous fournit à ce sujet nombre de faits intéressants.

Sait-on à quel chiffre s'élèvent aujourd'hui les dépenses de la sûreté publique ? Elles demandent 4 millions et demi de plus que sous l'Empire. En 1869, l'ensemble des crédits était de 8,900,000 fr. ; au budget de 1884, ils sont portés pour 13,400,000 fr., soit plus de 50 0/0 d'augmentation. Les frais de la police de Lyon, notamment, ont plus que doublé : de 598,000 fr., ils sont montés à 1,459,000 fr.

A Paris, la subvention allouée par l'Etat pour la police municipale s'est élevée de 5,207,000 à 7,693,000 fr., c'est-à-dire de 45 0/0. Ce n'est pas tout. La garde municipale coûtait en 1869, tant à l'Etat qu'à la Ville, 3,904,000 fr. ; elle entraînera en 1884 une dépense de 5 millions 822,000 fr., soit 48 0/0 de plus.

Prenez le budget total de la préfecture de police. Il se chiffrait en 1869 à 16 millions 31,000 fr. ; en 1883, il atteint 23 millions 734,000 fr. C'est une augmentation de 7,703,000 fr., soit 48 0/0.

La police est-elle mieux faite ? La sécurité des citoyens est-elle mieux assurée ? Nous en faisons juges les habitants de la capitale. Il n'est pas de jour où l'on n'entende parler d'attaques à main armée, d'attentats contre les personnes ou les propriétés. Et cependant nous payons 7,703,000 fr. de plus à ceux qui sont chargés de nous défendre et de nous protéger.

On a dit quelquefois que l'impôt était une prime d'assurance : cette définition pourrait être exacte en ce qui concerne les dépenses de police. L'Etat ou la Ville reçoivent notre argent : ils nous doivent, en échange, la sécurité. Eh bien ! telle est la perfection de notre administration actuelle, que la prime d'assurance s'est accrue de 48 0/0, et que la sécurité a diminué.

LE CAS DE M. ANTOINE.

Si nous en croyons les journaux allemands, dont la véracité est toujours fort suspecte, la police de M. de Bismark aurait découvert au domicile de M. Antoine, député de Metz au Reichstag, des papiers compromettants non seulement pour M. Antoine, mais pour tous les Français. Un procureur zélé aurait en outre adjuré le chancelier de nous déclarer la guerre ; mais l'homme de fer aurait magnanimement repoussé ce conseil.

Tel est le conte à dormir debout dont la Gazette de l'Allemagne du Nord nous régale. Il faudrait être naïf comme un journaliste prussien pour prendre au sérieux toute cette fantasmagorie.

Nous supposons qu'un diplomate prussien fût venu parler de cette affaire à un ministre des affaires étrangères de France. Ce dernier, s'il avait eu le sens commun, — supposition essentielle en République — l'aurait arrêté court en lui disant : « En quoi les actes de M. Antoine, député allemand, regardent-ils le gouvernement français ? » Et, en effet, que répondra à cela ? M. Antoine, qui a été Français, voudrait le redevenir, ainsi que ses compatriotes. C'est un désir que nous comprenons, mais qui ne nous regarde pas, sur lequel nous ne pouvons rien, puisque M. Antoine est actuellement sujet du gouvernement prussien. M. de Bismark, qui est homme de logique, se serait gardé d'engager une négociation sur un aussi mauvais terrain. S'il cherchait un prétexte, il en trouvera un meilleur que celui-là.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

Le ministre de la guerre a décidé, le 20 septembre, que, par application de l'article 9 du décret du 25 mai 1883, portant règlement sur l'organisation de l'École d'application de cavalerie, les vingt lieutenants dont les noms suivent, compris dans la première moitié de la liste de classement de la division des officiers d'instruction de cavalerie et qui ont satisfait aux examens de sortie avec la note *très-bien*, seront inscrits à la suite du tableau d'avancement au grade de capitaine, savoir :

- Molleveaux, du 2^e régiment de chasseurs.
- De l'Espée, du 42^e rég. de chasseurs.
- Huguet, du 3^e régiment de dragons.
- Léorat, du 23^e régiment de dragons.
- Thierry d'Argentine, du 42^e régiment de dragons.
- De Garreau de la Méchenie, du 8^e régiment de cuirassiers.
- Domenech de Cellès, du 4^e régiment de dragons.
- Blanché de Pauniat, du 5^e régiment de dragons.
- Breuillac, du 44^e régiment de dragons.
- Le Bon de Lapointe, du 44^e régiment de chasseurs.
- Libault de la Chevasserie, du 42^e régiment de cuirassiers.
- Gallet, du 49^e régiment de dragons.
- Déan de Luigné, du 24^e rég. de dragons.
- Moreau de Bellaing, du 9^e régiment de hussards.
- Saverot, du 20^e régiment de hussards.
- De Vanssay, du 21^e régiment de dragons.
- De Fleurans, du 25^e rég. de dragons.
- Dubois des Termes, du 4^e régiment de cuirassiers.
- Dezaunay, du 5^e régiment de cuirassiers.
- Caruel, du 40^e régiment de dragons.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e territorial à Saumur.

COMPTE RENDU DE LA 7^e SÉANCE PRÉPARATOIRE DU 30 SEPTEMBRE 1883.

Nombre de tireurs	40
Balles tirées	240
Balles mises	406
Nombre de points	454

Résultat : 44,46 0/0.

Prix : une médaille de bronze à M. Pelou, sous-lieutenant au 9^e territorial du génie, avec 5 balles 40 points.

Dans cette séance, M. Boucheaux, élève de l'École polytechnique, a obtenu 6 balles 40 points, c'est-à-dire à peu près le maximum pouvant être obtenu.

Dimanche 7 octobre 1883. Concours général sur le champ de tir de Terrefort.

Les prix sont exposés chez M. Milon, libraire, rue d'Orléans, à Saumur.

On peut demander la liste des prix à M. G. Doussain, capitaine, président de la Société.

Concert Nathan.

Le programme du concert que M. Nathan donnera jeudi soir dans le grand salon de l'hôtel de la Paix, est séduisant ; le choix des morceaux, le talent bien connu des artistes qui se feront entendre, tout promet

une soirée charmante. En outre, M. Nathan s'est assuré le concours d'une jeune prima dona pleine d'avenir, M^{lle} Gabrielle de Bienville, qui est déjà une perle au Conservatoire.

Nous croyons savoir déjà que l'élite de la société saumuroise ne laissera pas échapper l'occasion d'entendre les artistes émérites que nous possédons; bien des places sont déjà retenues.

Nous publierons demain le programme.

Le sosie d'un assassin.

Il y a quelques mois, des ouvriers trouvaient dans une carrière à plâtre du Puy-Notre-Dame (arrondissement de Saumur), le cadavre d'un homme affreusement mutilé.

L'enquête découvrit que ce mort se nommait Louis Marin, ancien soldat d'Afrique, âgé de 55 ans, que cet homme avait été assassiné dans les champs et transporté ensuite dans la carrière.

Mais l'assassin demeura introuvable.

Or, il y a huit jours, les agents arrêtaient un voleur à Paris, rue Saint-Honoré, et le conduisirent au Dépôt où cet homme déclara se nommer Louis Marin, âgé de 35 ans, ancien soldat d'Afrique; à l'appui de son dire, il montra un livret portant ces mêmes indications.

Cependant le parquet de Saumur, en apprenant l'arrestation, à Paris, de Louis Marin, signala l'assassinat commis au Puy-Notre-Dame sur un homme portant ce même nom et dont l'identité avait été reconnue.

On croit que l'individu arrêté rue Saint-Honoré est l'assassin de Louis Marin et que le livret trouvé sur lui appartenait à la victime.

L'instruction se poursuit.

Le gros lot de 400,000 francs de la loterie de Lille est enfin réclamé. Le possesseur du numéro 2,529,987, le gagnant, s'est présenté au bureau de la loterie avec le billet. C'est M^{me} Robié, débitante de tabac à Nantes.

L'AMITIÉ DE CATUSSE.

« Je réserverai à NOS AMIS, RIEN QU'A NOS AMIS, les faveurs et les bénéfices du pouvoir. »

C'est M. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, qui a prononcé ces paroles au comice agricole de Guemené.

Notre sympathique confrère, M. Edmond Béraud, de la Gazette de France, relève en fort bons termes le propos cynique du personnage officiel.

« Les électeurs, dit-il, doivent choisir désormais entre la liberté, l'honneur et les « bénéfices du pouvoir »; ils ont à opter entre les intérêts supérieurs de la patrie et les « faveurs de l'administration »; on les avertit hautement que s'ils ne votent pas bien, leurs vœux ne seront pas agréés.

« Les Catusse considèrent le budget, payé par la nation entière, comme leur propriété absolue, ils s'en servent comme s'il ne sortait que de leur poche. Notre argent devient ainsi entre leurs mains une arme pour nous combattre, car ce qu'ils appellent « les bénéfices, les faveurs du pouvoir », c'est l'argent de la France, c'est celui que tous les Français paient à l'impôt, ce n'est pas celui de la République. »

Le préfet de la Loire-Inférieure n'est pas le seul fonctionnaire qui se trouve visé par les réflexions de notre confrère.

Si la République Romaine à eu deux Catons, de combien de Catusse la République française paye-t-elle le dévouement ?

Publications de mariage.

Antoine Pousset, maréchal-des-logis à l'Arçonnerie, et Céline-Louise-Désirée Touche, sans profession, tous deux de Saumur.

Auguste Héral, cultivateur, de Luzeau (Sarthe), et Florentine Gondouin, sans profession, de Saumur.

Jean Siché, cocher, et Renée Claveau, domestique, tous deux de Saumur.

Joseph-Germain Marseaux, cavalier de manège, de Saumur, et Julie-Marie Touchard, domestique, de Longué.

Émile-Henry Boivin, employé de commerce, du Meslé-sur-Sarthe (Sarthe), et Augustine-Eugénie-Joséphine Houriez, sans profession (veuve), de Saumur.

Auguste Champion, cultivateur, et Marie-Louise Grégoire, cultivatrice, tous deux de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 1^{er} octobre 1883.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

JEAN LE COCHER

OU LES MARTYRS DU MONT-CENIS

Drame en 7 actes, dont 1 prologue en 2 parties, par M. J. Bouchardy.

PROLOGUE : 1^{re} partie, L'Espion; — 2^e partie, Le Ressuscité.

1^{er} acte, Faussaire et Assassin. — 2^e acte, Deux Amis. — 3^e acte, Le Sauveur. — 4^e acte, 6^e Dragons. — 5^e acte, Le Duel; La Vengeance.

Distribution du prologue :

Jean-Claude.....	MM. V. Le Brun.
Le général Roger.....	Faucheux.
Un voyageur.....	Mandar.
Petit-Pierre.....	Lamy.
Geneviève.....	M ^{me} Nantier.
Petite Jeannette.....	petite Louise.

Distribution de la pièce :

Jean le cocher.....	MM. V. Le Brun.
Luidgi, comte d'Arrezzo.....	Mandar.
Petit-Pierre.....	Lamy.
Le colonel Henri Roger.....	D'Harcy.
M. Morel.....	Allain.
La comtesse d'Arrezzo.....	M ^{me} Nantier.
Jeanne.....	Lagarde.
Simon.....	MM. Luneau.
Benoît.....	Louis L.
Un domestique.....	Auguste.

La scène se passe au prologue en Savoie en 1795, le drame à Paris en 1813.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

PRIX ORDINAIRE DES PLACES.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

TABLEAU DE LA TROUPE

De Drame, Comédie, Vaudeville.

MM. Victor Le Brun, grand premier rôle en tous genres. — Paul Linères, fort jeune premier rôle. — D'Harcy, jeune premier. — Mandar, grand troisième rôle. — J. Allain, premier rôle marqué, père noble. — Faucheux, jeune troisième rôle, rôle de genre. — Labranche, grand premier comique. — Lamy, premier comique en tous genres. — Leprieu, premier comique. — Hennessy, second comique. — Asmière, des amoureux. — Leprieu fils, des deuxième comiques. — Derousseau, C. Guilbert et Luneau, grandes utilités.

M^{me}s Antoinette Nantier, grand premier rôle en tous genres. — Garnier, fort jeune premier rôle. — Lagarde, première ingénuité, jeune première. — Berthe Dalbrét, première soubrette. — Cantrelle, première duègne. — Juliette Orain, grande coquette. — Pommeret, deuxième duègne. — Bonnaud, deuxième ingénuité. — Hennessy, deuxième soubrette. — Robert, des petits rôles. — Lucile et Suetle, utilités.

Faits divers.

ASSASSINAT DU DOCTEUR ROCHARD.

L'un de ces derniers jours, à la tombée de la nuit, M. le docteur Rochard, cousin de M. Camescasse et inspecteur général du corps de santé de la marine, sortait comme d'habitude de son bureau du ministère.

A sept heures précises, il regagnait son domicile de la rue du Cirque, par l'avenue Gabriel, quand soudain il se sentit comme piqué dans les reins en même temps que le bruit d'une détonation d'arme à feu le faisait se retourner. Il aperçut distinctement un individu faisant feu une seconde fois sur lui.

Le meurtrier s'enfuit alors à toute jambe dans la direction de l'avenue des Champs-Élysées.

Le docteur Rochard avait été atteint par une des balles. Il tomba sur le sol et resta pendant quelques instants sans connaissance. Puis, étant revenu à lui, il se releva, et s'appuya à la grille de la maison portant le n^o 40. Le sang coulait en abondance.

L'avenue était tout à fait déserte; une voiture, celle du général Pittié, remontait la chaussée: le général en descendit aussitôt, en même temps qu'un des gardiens contrôleurs des Petites-Voitures, ayant aussi entendu la détonation, sortait de son kiosque et s'élançait au secours du blessé.

Mais M. Rochard qui se trouvait à deux cent mètres environ de sa demeure, put,

bien qu'agé de soixante-cinq ans, regagner son domicile. Il avait la bouche pleine de sang qu'il était forcé de cracher en route.

En passant devant la loge de la concierge de sa maison, il était très-affaibli et marchait très-péniblement.

On fit chercher immédiatement les docteurs Leroy de Méricourt et Lannelongue.

On prévint également M. Camescasse, préfet de police, qui, contrairement à ce qu'on a dit, n'est pas le neveu, mais le cousin de M. Rochard.

L'extraction de la balle a été déclarée impossible.

Le projectile est logé dans le poumon. Le blessé a passé une nuit assez calme. Plusieurs personnes ont veillé près de lui.

M. Cazaneuve, commissaire de police, a aussitôt ouvert une enquête.

Le docteur Rochard a déclaré le lendemain matin que l'individu qui l'avait attaqué était de petite taille, vêtu d'un veston gris et coiffé d'un petit chapeau bas, forme melon.

Toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver le meurtrier sont restées infructueuses. Plusieurs hypothèses sont mises en avant. On parle de vengeance, de folie. Enfin, on va jusqu'à dire que M. Rochard a été victime d'une erreur.

Toutefois, nous devons signaler ce fait que le meurtrier était très au courant des habitudes de sa victime. M. Rochard sort tous les jours à sept heures précises de son bureau au ministère, et c'est immédiatement à la sortie que le meurtrier l'a suivi et l'a frappé presque au coin de la rue Boissy-d'Anglas et de l'avenue Gabrielle.

Cela ferait supposer un guet-apens, un plan de vengeance, mûrement réfléchi et adroitement combiné.

Par un concours de circonstances extraordinaires, l'agresseur a pu s'échapper sans être vu de personne. A deux pas se trouvait un gardien de la paix en faction: il n'a rien entendu.

Le revolver dont s'est servi l'agresseur est une petite arme de poche qui n'a produit qu'un bruit très-faible.

M. Camescasse a passé une partie de la journée chez son parent.

L'enquête ouverte au sujet de la tentative d'assassinat commise sur le docteur Rochard n'a produit jusqu'à présent aucun résultat appréciable.

TROP DE BOHÉMIENS ! — On lit dans le Courrier de Lyon :

« Vendredi matin, une bande de huit bohémiens dont une femme, traversait le territoire de la commune de Marçilly d'Arzergue, emmenant avec elle une voiture délabrée tirée par une triste haridelle.

« La caravane s'arrêta devant un champ de luzerne et, sans se gêner, tous se mirent à fourrager le champ pour en emporter la luzerne.

« Pendant qu'ils se livraient à cette importante opération, M^{me} veuve Burnier, propriétaire du champ, fut assez mal avisée pour venir prier ces individus de déguerpir au plus tôt. Voyant que ces paroles ne trouvaient nul écho chez les bohémiens, elle voulut s'opposer à leur travail. Ces misérables se ruèrent alors sur elle, l'assommèrent à coups de bâton et la laissèrent baignant dans son sang.

« Aux cris que poussait la victime, son fils et quelques voisins accoururent armés de fusils. Les bohémiens s'enfuirent au plus vite, on les poursuivit; la gendarmerie de Villefranche aussitôt prévenue se mit à leurs trousses. On parvint à arrêter trois des coupables entre Chaleins et Messimy, dans le département de l'Ain, et on les conduisit à la maison d'arrêt de Villefranche où on les interna après leur avoir fait subir un interrogatoire sommaire.

« Des ordres furent aussitôt lancés dans toutes les directions pour mettre la main sur les autres coupables.

« Quatre d'entre eux, assure-t-on, auraient gagné les bois qui se trouvent dans les environs de Beauregard.

« La voiture et le cheval ont été saisis. La pauvre bête, après la course effrénée qu'elle avait dû fournir, était dans le plus triste état.

« Les trois individus arrêtés nient avoir pris part à l'agression dont M^{me} Durnier a été victime et refusent de faire connaître ce que sont devenus leurs camarades.

« Il serait grand temps que des mesures énergiques fussent prises contre la plupart de ces vagabonds pour qui le vol est l'uni-

que ressource et le pillage un amusement. »

Voilà les êtres qu'il faudrait expulser du territoire français !

On écrit de Strasbourg :

« D'intéressantes expériences ont eu lieu, l'autre matin, à dix heures, au théâtre de Strasbourg. Ces expériences avaient rapport aux différents travaux exécutés pour la sécurité des spectateurs. On a d'abord fait fonctionner le rideau en fer, composé de deux parties, l'une fixe et qui s'arrête à la hauteur du manteau d'arlequin, l'autre mobile et pourvue de deux portes et qui ferme hermétiquement la scène.

« Le manèment du rideau s'est effectué avec la plus grande facilité, au moyen d'un mécanisme installé sur la gauche de la scène dans la loge du chef-luminariste.

« La deuxième expérience avait pour but d'essayer le fonctionnement de l'appareil à pluie installé au-dessous du cintre. Cet appareil a déversé sur la scène, recouverte de toile goudronnée, une véritable averse, lorsque les quatre robinets à soupape fixés au fond de la scène, côté jardin, ont été ouverts. Toutes ces expériences, ainsi que les essais faits au moyen de garnitures adaptées aux bouches à eaux établies dans la loge d'avant-scène et dans le cintre, ont fourni des résultats tellement satisfaisants que l'on peut dire aujourd'hui que le théâtre est à l'abri de toute catastrophe. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 septembre.

La situation est toujours la même, presque toutes les valeurs sont sans affaires et les cours sans changement. La tendance reste faible.

Le 3 0/0 clôture à 78.85; l'amortissable à 81.30; le 4 1/2 0/0 1883 à 108.35.

Le Crédit Foncier est à 1,286.25; à ce prix, il est l'objet de nombreuses demandes; la lourdeur du marché a fort peu d'influence sur cette valeur et sur les obligations de son groupe.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont demandées à 350; les Obligations Communales 1880 à 453. L'épargne a compris tout l'avantage qu'il y avait à s'engager dans ces excellents titres.

Un autre type de valeurs très-recherchées en ce moment, c'est celui des Obligations des Chemins Algériens. Et c'est justice, ces titres présentent les mêmes garanties que les obligations de nos grandes lignes et rapportent un intérêt supérieur; ainsi les obligations 4 0/0 de l'Ouest-Algérien donnent 4.17 0/0 net, tandis que les Obligations du Nord, du Midi ou de l'Orléans, ne donnent qu'une moyenne de 3.85 0/0.

La Banque des Communes de France délivre à ses guichets les Obligations 4 0/0 Ouest-Algérien au prix de 444 fr. nets de tous frais.

Le Suez est lourd à 2,390.

Le Panama est faible et recule à 490.62; l'Obligation ancienne réagit à 421.50. L'Obligation nouvelle est toujours offerte sans preneur à 1 fr. de perte. Le succès de l'émission est donc des plus compromis.

91.25 l'Italien 5 0/0; 359.37 l'Egypte Unifiée; 57 17/32 l'Espagne Extérieure.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (3^e année). Sommaire du numéro du 29 Septembre 1883. L'électricité jugée par le gaz. — La Lampe Dion. — Téléphone et avertisseur de sûreté combinés. — Les stations centrales d'éclairage électrique Edison (A. R.). — L'éclairage électrique par le système Bürgin (A. R.). — Le Prix de l'éclairage électrique dans les Grands Magasins du Louvre et du Printemps. — L'éclairage électrique de Ferry-Boat de New-York (E. R.). — Le Multiple Baudot en Angleterre. — Bibliographie. — Chronique.

Le numéro, 50 centimes. — France: Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

43 ANS DE SUCCÈS

26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infaillible contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent préservatif contre les épidémies.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9.

Dépot dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épiceries fines.

Se méfier des nombreuses imitations.

Compagnie universelle
DU
CANAL INTEROCÉANIQUE
DE
PANAMA
SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A
600,000 OBLIGATIONS
DE 500 FRANCS
RAPPORTANT 45 FRANCS PAR AN
Payables semestriellement les 15 Avril et 15 Octobre
REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-QUINZE ANS
Prix d'émission : 285 Francs
PAYABLES COMME SUIT : Sommes nettes à verser (impôts déduits)
20 fr. en souscrivant..... 20 fr. »
30 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire)..... 30 »

50 » du 20 au 25 décembre 1883, sous déduction des intérêts 49 57
50 » du 20 au 25 février 1884, sous déduction des intérêts 49 27
50 » du 20 au 25 mai 1884, sous déduction des intérêts..... 48 28
50 » du 20 au 25 août 1884, sous déduction des intérêts..... 47 70
35 » le 15 octobre 1885, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 avril 1884, sous déduction des intérêts..... 33 32
285 fr. Net à payer. 278 fr. 14

Pendant la période des versements il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 5 0/0 l'an.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs.

Au prix de l'émission, ces titres représentent un revenu de 5 1/4 p. 0/0, sans compter la prime résultant du remboursement à 500 francs, laquelle s'élève à 215 francs.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 3 Octobre 1883
ET CLOSE LE MÊME JOUR
A PARIS :
A la Compagnie Universelle du Canal Interoocéanique, 46, rue Caumartin.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences

et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.
A NEW-YORK
Au Siège du Comité Américain de la Compagnie.
ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE.
N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux porteurs d'Actions et d'Obligations de la Compagnie du Canal Interoocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions ou deux Obligations.
Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires et Obligataires de la Compagnie, et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligations.
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes													
6	45													
8	56													
1	25													
3	32													
7	15													
10	36													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR						
3 heures	26 minutes													
8	31													
9	37													
12	48													
4	44													
10	24													
DÉPARTS DE MONTREUIL-BELLAY VERS SAUMUR.		MONTREUIL-BELLAY - NIORT						NIORT - MONTREUIL-BELLAY						
3 heures	8 minutes													
6	45													
8	56													
1	25													
3	32													
7	15													
10	36													

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

VENTE
PAR ADJUDICATION
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur
Le 27 Octobre 1883, heure de midi
DU

GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente, Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX : 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements :
Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,
Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

A CÉDER
POUR CAUSE DE DÉCÈS,
L'HOTEL DE L'ESPÉRANCE
Sis à Saumur, rue de la Petite-Bilange.
Bonne clientèle.
S'adresser à M^{me} veuve LEFFET-CORON. (373)

A CÉDER
UNE MAISON DE GROS
Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.
Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1^{re} hypothèque sur une valeur double.
S'adresser à M^e GUIBERT, notaire.

VENTE APRÈS FAILLITE
Par le ministère de M^e BEDANE, commissaire-priseur à Angers.
Le 8 octobre 1883, à midi, rue des Cordeliers, 10, à Angers :

MOBILIER. — Armoires à glace et ordinaire, pendules, candélabres, tables, chaises, très-belles glaces, bureau, bibliothèque, fauteuils, vaisselle en porcelaine, verrerie, batterie de cuisine, linge, ouvrages divers, notamment le Tour du Monde, etc, etc ; Vins de Bordeaux et ordinaires ; bouteilles vides.

Le 9 octobre, à midi, rue Préd'Allemagne, à Angers, près la manufacture Bessonneau.

MATÉRIEL d'entrepreneur, comprenant notamment : Charrettes, tombereaux, camions, diable, un break presque neuf, charrette à bras, harnais divers, outils de terrassier, etc ;

Bois de démolitions, consistant en poutres en chêne, une grande quantité de lambourdes, chevrons et morceaux de bois divers, madriers de noyer, environ 60 mètres de bordures de trottoir ;

Outils de forge, comprenant : soufflet, enclume, étau, marteaux et accessoires, ferrailles ;

Mécanisme de démolitions, une grande quantité de devantures, portes, croisées, rayons, étagères, caisiers, placards ;

Ce lot comprend plus de 700 pièces.

Le 10 octobre, à midi, rue Préd'Allemagne, continuation de la vente des menuiseries.

Au comptant, plus 5 0/0.

Pour renseignements et visiter, s'adresser à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, Angers. (609)

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

LIBRAIRIE JAVAUD
A SAUMUR.

ON DEMANDE un domestique de 13 à 14 ans.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.
S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.
Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.
M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.
Adresser les demandes au bureau du journal.

LA
Régisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilité la Digestion.
0/75 dans toutes Pharmacies.

LOTÉRIE d'AMSTERDAM

TIRAGE le 10 Novembre prochain

Billet 3 MILLIONS de LOTS Billet
1 FRANC 7,966 Gagnants 1 FRANC

EN VENTE PARTOUT
VENTE en GROS. Adresser Espèces, chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris
Et au Trésorier, M. WIDMANN, Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.
M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

GRANDS MAGASINS
DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY
SAUMUR.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIR,